

RCS : ALENCON Code greffe : 6101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALENCON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 70008 Numéro SIREN : 347 220 089 Nom ou dénomination : ARGENTAN DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 10/03/2023 sous le numéro de dépôt 704



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

ARGENTAN DISTRIBUTION

21-23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN

S.A.S. au capital de 500 000 €
R.C.S. Alençon 347 220 089

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2021 au 31 Mars 2022



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 913 341	24 135 643	10 777 697	10 447 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 597 650	93 886	1 503 763	1 506 310
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	99 886	93 886	5 999	8 546
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	857 790
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	639 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 943 867	24 041 757	4 902 109	4 565 959
TERRAINS	988 686	440 146	548 540	553 420
CONSTRUCTIONS	21 371 937	18 355 453	3 016 484	3 298 345
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 754 207	5 037 375	716 832	624 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	248 766	208 782	39 983	64 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	580 268		580 268	25 619
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 371 823		4 371 823	4 375 569
PARTICIPATIONS	1 471 499		1 471 499	1 471 499
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	973 569		973 569	1 009 249
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 431 865		1 431 865	1 425 364
PRETS	460 611		460 611	461 834
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 278		34 278	7 622
ACTIF CIRCULANT	8 641 196	15 325	8 625 871	9 284 375
STOCKS ET EN-COURS	5 683 012		5 683 012	5 401 602
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 003		9 003	10 896
MARCHANDISES	5 674 008		5 674 008	5 390 705
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 985 081	15 325	1 969 755	1 976 145
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	84 130	15 325	68 805	84 023
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 900 950		1 900 950	1 892 121
CREANCES DIVERSES (3)	452 877		452 877	258 363
DISPONIBILITES	377 208		377 208	1 536 391
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	143 017		143 017	111 872
TOTAL GENERAL	43 554 537	24 150 969	19 403 568	19 732 215
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			324 684	12 028
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 220 669	4 479 663
CAPITAL	500 000	500 000
RESERVES	2 239 663	2 457 693
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	2 189 663	2 407 693
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 481 005	1 521 970
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 220 669	4 479 663
PROVISIONS, RISQUES ET CHARGES	268 782	332 859
PROVISIONS POUR RISQUES	268 782	332 859
DETTES (1)	14 914 116	14 919 692
DETTES FINANCIERES (2)	6 224 982	6 691 714
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 872 240	5 354 584
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 352 742	1 337 130
DETTES D'EXPLOITATION	8 172 770	8 037 040
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 200 363	5 106 825
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 830 478	2 787 187
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	141 928	143 028
DETTES DIVERSES	516 363	190 936
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	430 320	111 433
AUTRES DETTES DIVERSES	86 042	79 502
TOTAL GENERAL	19 403 568	19 732 215
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 384 007 10 530 109	3 626 445 11 293 246
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	230 919	



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	69 576 115	65 829 908
VENTES DE MARCHANDISES	68 095 515	64 568 077
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	71 417	35 731
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 068 152	955 023
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	69 235 084	65 558 832
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 741	11 994
REPRISES SUR PROVISIONS	65 071	73 675
TRANSFERTS DE CHARGES	92 945	64 988
AUTRES PRODUITS	152 271	120 418
CHARGES D'EXPLOITATION	67 185 800	63 159 833
ACHATS DE MARCHANDISES	52 866 999	48 584 662
VARIATION DES STOCKS	(283 303)	434 635
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	23 440	10 676
VARIATION DES STOCKS	475	(634)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 222 702	4 996 715
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 048 272	1 003 854
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 704 518	5 479 355
CHARGES SOCIALES	1 654 511	1 650 654
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	832 614	895 201
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	15 325	10 944
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	56 782	52 859
AUTRES CHARGES	43 460	40 907
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 390 314	2 670 075
PRODUITS FINANCIERS	106 818	89 472
PARTICIPATIONS	97 392	83 956
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 051	5 010
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	375	504
CHARGES FINANCIERES	79 526	88 913
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	79 526	88 913
RESULTAT FINANCIER	27 292	558
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 417 607	2 670 633



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS	106 230 3 730 34 500 68 000	10 670 4 500 6 170
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	22 307 3 191 18 739 375	62 876 51 62 824
RESULTAT EXCEPTIONNEL	83 922	(52 206)
PARTICIPATION DES SALAIRES	561 452	580 485
IMPOTS SUR LES BENEFICES	459 072	515 972
<i>Total des produits</i>	<i>69 789 163</i>	<i>65 930 050</i>
<i>Total des charges</i>	<i>68 308 158</i>	<i>64 408 079</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 481 005	1 521 970
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	77 615 8 488	77 735 9 304

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les immobilisations en cours pour un montant de 580 k€ concernent un futur Drive point relais et sont totalement financées par emprunts bancaires.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 48 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	2 à 5 ans
- Agencements des constructions :	1 à 20 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique

BRUT

AMORTISSEMENT

PROVISION

NET

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :
absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012

Fonds commercial	639 973	639 973
Terrain		
Construction		
	639 973	639 973

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 595 225	2 426		1 597 650
Immobilisations corporelles	27 895 888	1 182 907	134 929	28 943 867
Immobilisations financières - titres	2 896 863	6 501		2 903 364
Immobilisations financières - créances	1 478 706	40 173	50 420	1 468 460
	33 866 682	1 232 007	185 348	34 913 341

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	88 914	4 973		93 887
Immobilisations corporelles	23 329 929	828 018	116 189	24 041 757
	23 418 842	832 991 (*)	116 189	24 135 644
(*) Dont dotation :				
. linéaire		706 672		
. dégressive		125 943		
. exceptionnelle		376		

Provisions et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	332 859	56 782	120 859	268 782
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	12 213	15 325	12 213	15 325
	345 072	72 107 (*)	133 072 (*)	284 107
(*) Dont :				
. exploitation		72 107	65 072	
. financier				
. exceptionnel			68 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	52 859
- montants repris parce que devenus sans objet :	68 000

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 140 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- un litige prud'hommal pour 72 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 56 782 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 468 460	324 685	1 143 775
Créances d'exploitation	1 985 081	1 985 081	
Créances diverses	452 878	452 878	
Charges constatées d'avance	143 017	143 017	
	4 049 436	2 905 660	1 143 775

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	241 241	241 241		
Emprunts bancaires (1)	4 630 999	989 395	2 654 014	987 590
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 352 743	909 130	431 529	12 084
Dettes d'exploitation	8 172 770	7 873 979		298 791
Dettes diverses	516 363	516 363		
Produits constatés d'avance				
	14 914 117	10 530 109	3 085 542	1 298 465

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 2 027

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 1 768 728

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 2 479 708

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 803 488

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement**Néant****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	52 124 051	51 504 871
- Drive	5 540 973	6 133 496
- Station-service	11 570 060	7 920 465
	<u>69 235 084</u>	<u>65 558 832</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	12
- Employés	<u>159</u>
	185

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 192	-
Reprise de provision pour risques sur prud'hommes	-	68 000
Cessions d'immobilisations corporelles	18 740	34 500
Indemnités reçues sur litiges	-	3 730
Dotation aux amortissements exceptionnelle	376	-
	22 308	106 230

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	298 791
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	262 661
	<u>561 452</u>

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	587 389
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 128 317
	<u>459 072</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	203 780
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	204 391

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour 3 630 998 € et par des sûretés personnelles pour 500 000 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	600 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	500 000	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 491 427	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	400 000	400 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29.91 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 869 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnité fin de carrière » souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2022 s'élève à 219 000 €.

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, 1 000 € pour 30 ans, 1 500 € pour 35 ans et 2 000 € pour 40 ans d'ancienneté.

Entreprises liées

	S.A.S. MARTHOLD	S.C.I. DE LA PYRAMIDE	S.A.R.L. OILDIST
Participations	-	1 197 000	75 000
Créances rattachées à des participations	-	136 568	90 898
Prêts	-	-	-
Créances diverses	172 036	-	-
Emprunts et dettes financières divers	803 488	-	-
Produits de participation	-	67 341	-
Autres produits financiers	-	1 054	548
Charges financières	8 488	-	-

Entreprises liées

	S.C.I. FELEO	S.C.I. ALFAM
Participations	199 000	499
Créances rattachées à des participations	425 791	320 312
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	3 831
Charges financières	4 841	-

Filiales & participations à plus de 50 %

	S.C.I. ALFAM 61 200 ARGENTAN R.C.S. ANGERS 844 267 393	S.C.I. FELEO 61 200 SEVIGNY R.C.S. ALENCON 791 799 711	S.C.I. DE LA PYRAMIDE 61 200 ARGENTAN R.C.S. ALENCON 429 445 455
Capital	500	2 000	6 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 25 529	- 21 525	58 603
Quote-part du capital détenu	99.80%	99.50%	99.75%
Valeur brute des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Prêts et avances consentis	320 312	425 791	136 568
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 114	102 500	69 300
Résultat du dernier exercice clos	8 204	11 340	67 509
Dividendes encaissés	-	-	67 341
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.A.R.L. OILDIST
61 220 BRIOUZE
R.C.S. ALENCON 449 617 117

Capital	375 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 265 020
Quote-part du capital détenu	20.00%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	90 898
Cautions & avals donnés	200 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 394 089
Résultat du dernier exercice clos	76 896
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	31/12/2021

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

ARGENTAN DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros
Siège social : 21/23 Rue Pierre Bérégovoy
61200 ARGENTAN
347 220 089 RCS ALENCON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 1 481 005,80 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 481 005,80 euros

Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « Autres Réserves » 409 994,20 euros
Lequel compte est ainsi ramené à 1 779 669,53 euros.

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 1 891 000,00 euros

A titre de dividendes 1 891 000,00 euros
Soit 1 891,00 euros par action

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 3 782,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 887 218,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,

- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

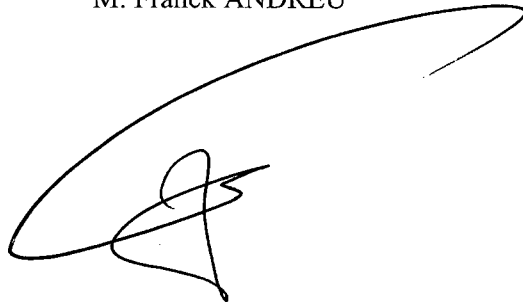
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2019	2 040 000 €	1 000	4 080 €	2 035 920 €
31/03/2020	1 402 000 €	1 000	2 804 €	1 399 196 €
31/03/2021	1 740 000 €	1 000	3 480 €	1 736 520 €

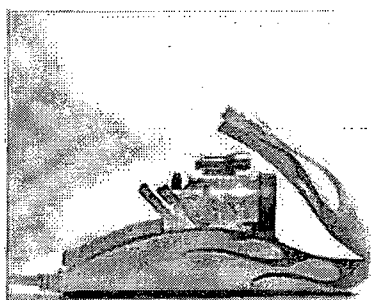
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

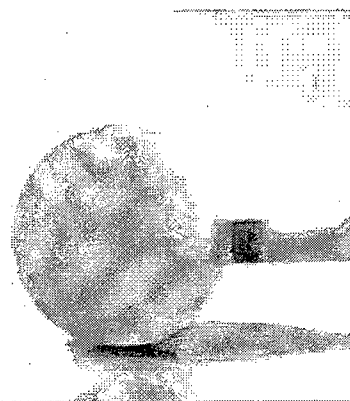
M. Franck ANDREU





AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
15 Rue des Bordagers – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS ARGENTAN DISTRIBUTION
347 220 089 RCS ALENCON
21-23 Rue Pierre BEREGOVY
61200 - ARGENTAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

SAS ARGENTAN DISTRIBUTION
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 mars 2022

À l'Assemblée Générale de la société ARGENTAN DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ARGENTAN DISTRIBUTION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate, à la clôture de l'exercice, un stock net d'un montant de 5 683 012 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- Assister à l'inventaire physique,
- Effectuer une revue analytique des stocks,
- Vérifier l'application des méthodes de valorisation,
- Contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

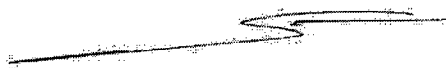
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 14 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT



Cédric TOMINE
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	34 913 341	24 135 643	10 777 697	10 447 839
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1 597 650	93 886	1 503 763	1 506 310
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	99 886	93 886	5 999	8 546
FONDS COMMERCIAL (1)	857 790		857 790	857 790
IMMOBILISATIONS DIVERSES	639 973		639 973	639 973
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	28 943 867	24 041 757	4 902 109	4 565 959
TERRAINS	988 686	440 146	548 540	553 420
CONSTRUCTIONS	21 371 937	18 355 453	3 016 484	3 298 345
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 754 207	5 037 375	716 832	624 371
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	248 766	208 782	39 983	64 203
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	580 268		580 268	25 619
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	4 371 823		4 371 823	4 375 569
PARTICIPATIONS	1 471 499		1 471 499	1 471 499
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	973 569		973 569	1 009 249
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 431 865		1 431 865	1 425 364
PRETS	460 611		460 611	461 834
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	34 278		34 278	7 622
ACTIF CIRCULANT	8 641 196	15 325	8 625 871	9 284 375
STOCKS ET EN-COURS	5 683 012		5 683 012	5 401 602
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	9 003		9 003	10 896
MARCHANDISES	5 674 008		5 674 008	5 390 705
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	1 985 081	15 325	1 969 755	1 976 145
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	84 130	15 325	68 805	84 023
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 900 950		1 900 950	1 892 121
CREANCES DIVERSES (3)	452 877		452 877	258 363
DISPONIBILITES	377 208		377 208	1 536 391
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	143 017		143 017	111 872
TOTAL GENERAL	43 554 537	24 150 969	19 403 568	19 732 215
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			324 684	12 028
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	4 220 669	4 479 663
CAPITAL	500 000	500 000
RESERVES	2 239 663	2 457 693
RESERVE LEGALE	50 000	50 000
AUTRES RESERVES	2 189 663	2 407 693
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 481 005	1 521 970
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	4 220 669	4 479 663
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	268 782	332 859
PROVISIONS POUR RISQUES	268 782	332 859
DETTES (1)	14 914 116	14 919 692
DETTES FINANCIERES (2)	6 224 982	6 691 714
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 872 240	5 354 584
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 352 742	1 337 130
DETTES D'EXPLOITATION	8 172 770	8 037 040
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	5 200 363	5 106 825
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 830 478	2 787 187
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	141 928	143 028
DETTES DIVERSES	516 363	190 936
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	430 320	111 433
AUTRES DETTES DIVERSES	86 042	79 502
TOTAL GENERAL	19 403 568	19 732 215
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 384 007 10 530 109	3 626 445 11 293 246
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	230 919	

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	69 576 115	65 829 908
VENTES DE MARCHANDISES	68 095 515	64 568 077
PRODUCTION VENDUE (BIENS)	71 417	35 731
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 068 152	955 023
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	69 235 084	65 558 832
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	30 741	11 994
REPRISES SUR PROVISIONS	65 071	73 675
TRANSFERTS DE CHARGES	92 945	64 988
AUTRES PRODUITS	152 271	120 418
CHARGES D'EXPLOITATION	67 185 800	63 159 833
ACHATS DE MARCHANDISES	52 866 999	48 584 662
VARIATION DES STOCKS	(283 303)	434 635
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	23 440	10 676
VARIATION DES STOCKS	475	(634)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 222 702	4 996 715
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 048 272	1 003 854
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 704 518	5 479 355
CHARGES SOCIALES	1 654 511	1 650 654
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	832 614	895 201
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	15 325	10 944
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	56 782	52 859
AUTRES CHARGES	43 460	40 907
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 390 314	2 670 075
PRODUITS FINANCIERS	106 818	89 472
PARTICIPATIONS	97 392	83 956
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	9 051	5 010
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	375	504
CHARGES FINANCIERES	79 526	88 913
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	79 526	88 913
RESULTAT FINANCIER	27 292	558
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 417 607	2 670 633

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/22 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	106 230	10 670
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 730	4 500
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	34 500	6 170
REPRISES SUR PROVISIONS	68 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 307	62 876
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 191	51
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 739	62 824
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	375	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	83 922	(52 206)
PARTICIPATION DES SALAIRES	561 452	580 485
IMPOTS SUR LES BENEFICES	459 072	515 972
<i>Total des produits</i>	<i>69 789 163</i>	<i>65 930 050</i>
<i>Total des charges</i>	<i>68 308 158</i>	<i>64 408 079</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 481 005	1 521 970
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	77 615	77 735
Charges financières concernant les entreprises liées	8 488	9 304

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les immobilisations en cours pour un montant de 580 k€ concernent un futur Drive point relais et sont totalement financées par emprunts bancaires.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

La pandémie de Covid-19 ne remet pas en cause la continuité d'exploitation de la société et n'entraîne aucune correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 à 48 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

En application des dispositions du règlement A.N.C. n° 2015-06, un test de dépréciation a été mené sur la valeur du fonds commercial : aucune dépréciation n'a été détectée sur cette valeur, sa valeur actuelle étant supérieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 20 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	2 à 5 ans
- Agencements des constructions :	1 à 20 ans	- Matériel et mobilier de bureau :	3 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 000 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* Fonds de commerce de Bricolage	678 805
* Fonds de commerce de Presse	178 985
	857 790

Mali technique

Conformément au règlement ANC 2015-06, le mali technique a été reclassé en fonction de sa nature, sur les lignes du bilan immobilisations incorporelles ou corporelles ou financières diverses :
 absorption de la société FRANOLIAN le 15/11/2012

	BRUT	AMORTISSEMENT	PROVISION	NET
Fonds commercial	639 973			639 973
Terrain				
Construction				
	639 973			639 973

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 595 225	2 426		1 597 650
Immobilisations corporelles	27 895 888	1 182 907	134 929	28 943 867
Immobilisations financières - titres	2 896 863	6 501		2 903 364
Immobilisations financières - créances	1 478 706	40 173	50 420	1 468 460
	33 866 682	1 232 007	185 348	34 913 341

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	88 914	4 973		93 887
Immobilisations corporelles	23 329 929	828 018	116 189	24 041 757
	23 418 842	832 991 (*)	116 189	24 135 644
(*) Dont dotation :				
. linéaire		706 672		
. dégressive		125 943		
. exceptionnelle		376		

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	332 859	56 782	120 859	268 782
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	12 213	15 325	12 213	15 325
	345 072	72 107 (*)	133 072 (*)	284 107
(*) Dont :				
. exploitation		72 107	65 072	
. financier				
. exceptionnel			68 000	

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	52 859
- montants repris parce que devenus sans objet :	68 000

La provision pour risque et charges se décompose ainsi :

- une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 140 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes mais ce dernier a fait appel. La provision pour risques et charges est donc maintenue.
- un litige prud'homal pour 72 000 €.
- à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 56 782 €.

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 468 460	324 685	1 143 775
Créances d'exploitation	1 985 081	1 985 081	
Créances diverses	452 878	452 878	
Charges constatées d'avance	143 017	143 017	
	4 049 436	2 905 660	1 143 775

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	241 241	241 241		
Emprunts bancaires (1)	4 630 999	989 395	2 654 014	987 590
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 352 743	909 130	431 529	12 084
Dettes d'exploitation	8 172 770	7 873 979		298 791
Dettes diverses	516 363	516 363		
Produits constatés d'avance				
	14 914 117	10 530 109	3 085 542	1 298 465

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	2 027
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	1 768 728
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	2 479 708
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	803 488

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

Néant

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	52 124 051	51 504 871
- Drive	5 540 973	6 133 496
- Station-service	11 570 060	7 920 465
	<u>69 235 084</u>	<u>65 558 832</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

- Cadres	14
- Agents de maîtrise	12
- Employés	<u>159</u>
	185

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 192	-
Reprise de provision pour risques sur prud'hommes	-	68 000
Cessions d'immobilisations corporelles	18 740	34 500
Indemnités reçues sur litiges	-	3 730
Dotation aux amortissements exceptionnelle	376	-
	22 308	106 230

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	298 791
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	262 661
	561 452

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 26.50%, cette charge d'impôt étant diminuée de crédits et réductions d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère MARTHOLD.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	587 389
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 128 317
	459 072

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 26.50 %)	203 780
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 25 %)	204 391

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

Les emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit sont garantis par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour 3 630 998 € et par des sûretés personnelles pour 500 000 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	600 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	500 000	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	2 491 427	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	400 000	400 000
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29.91 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : INSEE 2021.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des quatre dernières années du taux IBOXX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 869 000 €

Les engagements sont partiellement couverts par un contrat « indemnité fin de carrière » souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 31/03/2022 s'élève à 219 000 €.

Gratifications pour médailles d'honneur du travail

Les dispositions conventionnelles ne prévoient pas le versement d'une gratification pour attribution de médailles d'honneur du travail. L'usage applicable dans l'entreprise est le versement d'une prime de 600 € pour 20 ans, 1 000 € pour 30 ans, 1 500 € pour 35 ans et 2 000 € pour 40 ans d'ancienneté.

Entreprises liées	S.A.S. MARTHOLD	S.C.I. DE LA PYRAMIDE	S.A.R.L. OLDIST
Participations	-	1 197 000	75 000
Créances rattachées à des participations	-	136 568	90 898
Prêts	-	-	-
Créances diverses	172 036	-	-
Emprunts et dettes financières divers	803 488	-	-
Produits de participation	-	67 341	-
Autres produits financiers	-	1 054	548
Charges financières	8 488	-	-

Entreprises liées	S.C.I. FELEO	S.C.I. ALFAM
Participations	199 000	499
Créances rattachées à des participations	425 791	320 312
Prêts	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	3 831
Charges financières	4 841	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. ALFAM 61 200 ARGENTAN R.C.S. ANGERS 944 267 393	S.C.I. FELEO 61 200 SEVIGNY R.C.S. ALENCON 791 799 711	S.C.I. DE LA PYRAMIDE 61 200 ARGENTAN R.C.S. ALENCON 429 445 455
Capital	500	2 000	6 100
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 25 529	- 21 525	58 603
Quote-part du capital détenu	99.80%	99.50%	99.75%
Valeur brute des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Valeur nette des titres détenus	499	199 000	1 197 000
Prêts et avances consentis	320 312	425 791	136 568
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	29 114	102 500	69 300
Résultat du dernier exercice clos	8 204	11 340	67 509
Dividendes encaissés	-	-	67 341
Date du dernier exercice clos	31/12/2021	31/12/2021	31/12/2021

Filiales & participations entre 10 & 50 %

S.A.R.L. OILOIST
 61 220 BRIOUZE
 R.C.S. ALENCON 449 617.117

Capital	375 000
Réserves et RAN avant affectation du résultat	- 265 020
Quote-part du capital détenu	20.00%
Valeur brute des titres détenus	75 000
Valeur nette des titres détenus	75 000
Prêts et avances consentis	90 898
Cautions & avals donnés	200 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	4 394 089
Résultat du dernier exercice clos	76 896
Dividendes encaissés	-
Date du dernier exercice clos	31/12/2021

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.